

**POURSUITE DE STRATECO CONTRE LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC :
LE PROCÈS EST TERMINÉ**

Boucherville, QC, le 28 février 2017 – Le procès présidé par l'honorable juge Denis Jacques, j.c.s., dans le cadre de la poursuite de Ressources Strateco inc. (« Strateco ») contre la Procureure générale du Québec, pour le compte du gouvernement du Québec et du ministre de l'Environnement, est maintenant terminé. Il s'est tenu du 9 janvier au 24 février 2017. Le président et chef de la direction de Strateco, Guy Hébert, est très satisfait du déroulement des audiences. Le jugement devrait normalement être rendu au cours des six prochains mois. Strateco réclame une somme de 182 684 575 \$ pour la perte de ses investissements dans le projet uranifère Matoush ainsi qu'une somme de 10 millions \$ en dommages punitifs.

- 30 -

Pour plus d'information, veuillez contacter :

RESSOURCES STRATECO INC.

Guy Hébert

Président et chef de la direction

ghebert@strateco.ca

Tél. : 450.641.0775 ext. 201

Fax : 450.641.1601

www.strateco.ca